

Prévention du suicide : Formation

« Evaluation du potentiel suicidaire et orientation »

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers les ressources de soin adaptées.

Pour se former à la prévention du suicide, 3 formations distinctes sont organisées par l'IREPS-ARA: « Intervention en crise suicidaire », « Evaluation-orientation » et « Sentinelles ». Les participants sont orientés vers l'une ou l'autre de ces formations en fonction de leur profil, compétences et/ou responsabilités.

En suivant la formation, le participant s'engage à figurer sur le répertoire des personnes formées de la région afin d'intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de son territoire.

A ce titre, il bénéficiera d'un temps d'échanges annuel départemental entre personnes formées, organisé par l'IREPS ARA (sensibilisation continue, interconnaissance, retours d'expériences, échanges de pratiques...)



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Être en mesure d'évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire chez une personne, le degré de dangerosité (léthalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte ;
- Orienter vers un intervenant de crise ou autres ressources en fonction de l'évaluation ;
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver.



Profils des participants

- Professionnels de santé libéraux ou salariés : médecins, psychologues cliniciens, cadres de santé et infirmiers, travaillant soins primaires, santé scolaire ou universitaire, service de santé au travail... et tout autre professionnel de santé
- Travailleurs sociaux bénéficiant d'une expérience confirmée de la pratique d'entretien.

Les acteurs du département de la Haute-Loire sont prioritaires.



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



Pré-requis

Être formé.e à l'entretien clinique ou à la relation d'aide et être issu des services de santé, médico-sociaux et éducatifs et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.



DATES

Judi 6 juin et Vendredi 7 juin 2024



HORAIRE & DURÉE

9h-12h30 et 13h30-17h
2 jours - 14 heures



LIEU

Le Puy-en-Velay



GROUPE

10 à 15 personnes,
maximum 2 personnes
par structure.



INTERVENANT.E.S

Formateurs régionaux en prévention du suicide, agréés par le GEPS, professionnels de santé ayant une expertise dans le domaine de la prise en charge des personnes suicidaires



Programme

JOUR 1

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (létalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)

JOUR 2

- Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et évaluées comme étant en situation de crise suicidaire.



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



Suivi et évaluation

Évaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation ; questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Évaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



TARIF

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.



CONTACTS

Contact pédagogique :

Léa CHEVALIER

lea.chevalier@ireps-ara.org

09 80 55 44 99

Contact administratif :

contact43@ireps-ara.org



PRÉ-INSCRIPTION

Date limite le 23 mai 2024 dans la limite des places disponibles.

Site internet : ireps-ara.org

Je me pré-inscris



Avec le soutien de :

